



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2010

La Banque du Canada relève le taux cible du financement à un jour pour le porter à 3/4 %

OTTAWA, Ontario, le 20 juillet, 2010 — La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle relève le taux cible du financement à un jour de un quart de point de pourcentage pour le porter à 3/4 %. Le taux officiel d'escompte s'établit donc à 1 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1/2 %.

La reprise économique se poursuit à l'échelle du globe mais n'est pas encore autosuffisante. L'importance plus grande accordée à l'assainissement des bilans des ménages, des banques et des gouvernements dans certaines économies avancées devrait modérer le rythme de la croissance mondiale par rapport à celui que la Banque prévoyait dans la livraison d'avril du *Rapport sur la politique monétaire*. Même si les mesures adoptées en réaction à la crise de la dette souveraine en Europe ont réduit le risque de conséquences négatives et accru les perspectives d'une croissance durable à long terme, elles devraient ralentir la reprise mondiale au cours de la période de projection. Aux États-Unis, la demande privée remonte mais demeure inégale.

L'activité économique au Canada évolue essentiellement comme prévu et est alimentée par les dépenses publiques et les dépenses de consommation. L'activité dans le secteur du logement recule de façon notable par rapport aux niveaux élevés qu'elle avait atteints, ce qui est conforme à l'opinion de la Banque selon laquelle les mesures de relance ont incité les ménages à devancer leurs dépenses à la fin de 2009 et au début de 2010. La croissance de l'emploi a repris mais les investissements des entreprises semblent être freinés par les incertitudes qui planent à l'échelle internationale et ne se sont pas encore relevés de la contraction marquée qu'ils ont subie pendant la récession.

La Banque s'attend à ce que la reprise soit plus graduelle au Canada qu'elle ne l'avait prévu dans le *Rapport* d'avril et à ce que le rythme d'expansion de l'économie s'établisse à 3,5 % en 2010, à 2,9 % en 2011 et à 2,2 % en 2012. Cette révision découle d'une légère détérioration des perspectives concernant la croissance économique mondiale et d'une progression plus modeste de la consommation au pays. Selon la Banque, les investissements des entreprises et les exportations nettes apporteront une contribution relativement plus importante à la croissance.

L'évolution de l'inflation a été en gros conforme aux projections de la Banque publiées en avril. Même si celle-ci estime maintenant que l'économie retournera à son plein potentiel à la fin de 2011, soit deux trimestres plus tard que prévu en avril, la dynamique fondamentale de l'inflation n'a guère changé. Tant l'inflation mesurée par l'IPC global que l'inflation mesurée par l'indice de référence devraient demeurer près de 2 % tout au long de la période de projection. La Banque fera abstraction des effets transitoires sur l'inflation des modifications apportées aux impôts indirects perçus par les provinces.

À la lumière de tous ces facteurs, la Banque a décidé de relever le taux cible du financement à un jour pour le porter à 3/4 %. Cette décision laisse en place un degré de détente monétaire considérable, compatible avec l'atteinte de la cible d'inflation de 2 %, compte tenu de l'offre excédentaire importante au Canada, de la vigueur de la dépense intérieure et de la reprise mondiale inégale.

Nouvelles hypothécaires - La Banque du Canada relève le taux cible du financement à un ...

Étant donné l'incertitude notable pesant sur les perspectives, toute nouvelle réduction du degré de détente monétaire devra être évaluée avec soin, en fonction de l'évolution économique à l'échelle nationale et internationale.

Note d'information

Le *Rapport sur la politique monétaire* que la Banque publiera le 22 juillet 2010 contiendra la nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes. La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 8 septembre 2010.